



**EPSM de Caen**

cgthscaen@gmail.com

# RETRAITE PAR POINTS TOUS PERDANTS

Caen le 25 juillet 2019 – Ne pas jeter sur la voie publique

Le Haut-Commissaire à la réforme des retraites, Jean Paul Delevoye a remis son rapport, au gouvernement, au cœur de la période estivale ! Ceci après un simulacre de concertations, sur près de 2 ans, orchestré pour détourner l'attention de la population sur les vraies raisons de cette nouvelle réforme régressive.

Ce rapport, sans surprise, reprend toutes les "commandes" de ce même gouvernement et préfigure un projet de loi dévastateur !

## **Au nom de "l'équité" personne ne sera épargné, Actifs comme retraités toutes et tous perdants !**

### **Le système Macron par points est injuste !**

Il est destiné à faire des économies sur le dos des salariés, malgré ce que martèle le gouvernement, en accélérant la baisse de leur pension, et **en reculant l'âge d'accès à une retraite pleine et entière, avec un âge réel de la retraite à 64, 65 voire 66 ans...**

Le retraité partant à "l'âge légal de 62 ans" même avec une carrière complète, mais **avec une décote**, n'aura pas les moyens de vivre dignement sa retraite !

Le libre choix dans ces conditions est un leurre.

### **Une valeur du point révisable, à la baisse, chaque année !**

Avec 16 millions de retraités aujourd'hui et des prévisions de 19 millions en 2030 et de 22 millions en 2050, "l'enveloppe fermée" des cotisations induira **une baisse continue de la valeur du point et donc une baisse de toutes les pensions !**

**Avec le nouveau calcul les pensions vont chuter** : les mauvaises années vont être comptabilisées (les plus petits salaires de la carrière, le temps partiel subi, les périodes de chômage ou de précarité...), en lieu et place des meilleures années ou des 6 derniers mois actuellement.

Dans un système à points, ces périodes sont totalement prises en compte, et nécessitent d'être compensées, avec le risque que la compensation soit plus faible qu'aujourd'hui.

**Double peine pour les femmes**, les malades ou invalides, les jeunes précaires ou les privés d'emploi !

**La réforme supprime les 42 régimes de bases et complémentaires existants**, qui prennent en compte toutes les spécificités professionnelles et réparent les inégalités ou les contraintes particulières des différents métiers : **fin de la CNRACL** (hospitaliers)

**La totalité des métiers de l'Hôpital en "catégorie active", aujourd'hui, en perdront le bénéfice ! (IDE, AS, ASHQ...)** C'est l'ensemble des dispositifs de départs anticipés (carrières longues, pénibilité, handicap, amiante...) qui disparaîtront ou qui seront beaucoup moins favorables.

### **Les retraités perdront aussi !**

La totalité des salariés déjà en retraite verront leur retraite "recalculée" en point au 31 décembre 2024 !

Donc eux aussi verront leurs pensions, possiblement, revues à la baisse chaque année !

Les fonctionnaires ne sont pas privilégiés, le montant moyen de leur retraite est le même que celui des salariés, à qualification égale. Rien ne justifie cette réforme démagogique à leur détriment.

## **LES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE GRANDS PERDANTS DE LA REFORME !**

**Sur 4 points précis, les fonctionnaires ont tout à craindre de cette réforme :**

- 1) Le calcul sur les 6 derniers mois est fondé sur la grille de carrière linéaire des fonctionnaires. L'intégration des primes ne compensera pas la sous-rémunération du début de carrière, parfois sous le SMIC en catégorie C.
- 2) Les catégories actives. Le gouvernement entend supprimer les 5 ans de départ anticipé aux agents qui ne portent pas l'uniforme, et dont le métier peut être exercé dans le privé : aides-soignantes, agents d'exploitation des travaux publics... Le compte personnel de prévention du privé, avec deux ans au maximum de départ anticipé, serait étendu à la Fonction publique, au nom du principe « travail égal, retraite égale ».
- 3) En totale contradiction avec ce principe, l'intégration des primes dans le calcul du montant de la retraite accroît les inégalités entre les fonctionnaires faisant le même travail, et entre les employeurs publics (collectivités locales, établissements publics, ministères). Elle n'est pas l'intégration dans le salaire indiciaire, car les employeurs pourront privilégier l'augmentation des primes à la place du point d'indice. C'est ce que fait le gouvernement aujourd'hui.
- 4) La pension de réversion des fonctionnaires est aujourd'hui sans condition d'âge et de plafond de ressources. La réforme veut introduire une condition d'âge et un plafond de ressources, qui va largement léser les veuves et veufs.

### **La retraite de demain se construit dès aujourd'hui !**

Pour la CGT, il faut au contraire préserver et améliorer notre modèle social. Pour gagner de meilleures retraites, il faut augmenter les financements assis sur les cotisations sociales, part de notre salaire socialisé.

- **Exigeons ensemble des droits garantissant dans tous les secteurs professionnels la possibilité d'un départ dès 60 ans,**
- **Exigeons une pension d'au moins 75 % du revenu net d'activité (pour une carrière complète) sans que celle-ci ne puisse être inférieure au SMIC.**
- **Exigeons la ré-indexation des retraites sur le salaire annuel moyen et non sur l'inflation, facteur de décrochage de pouvoir d'achat entre les actifs et les retraités.**
- **Exigeons la reconnaissance de la pénibilité au travail, cette dernière ne devant pas être une fatalité. L'aménagement des fins de carrières avec un droit à un départ anticipé à la retraite à taux plein à 55 ans voire 50 ans pour les métiers les plus pénibles est la garantie d'une espérance de vie en bonne santé pour toutes et tous.**
- **Exigeons la prise en compte pour les jeunes des années d'études, de formation, d'apprentissage et de recherche du 1er emploi.**
- **Exigeons la suppression des exonérations de cotisations sociales (dont la transformation du CICE en exonérations) pour dégager 20 milliards d'euros supplémentaires pour le financement des retraites**
- **Exigeons l'égalité salariale entre les femmes et les hommes c'est 6,5 milliards d'euros dans l'immédiat pour les retraites.**

**A vos agendas rendez-vous en septembre pour préparer la riposte :**

**Cette réforme des retraites c'est non !**